

NOTE

Expéditeur :
DGD
Destinataire(s) :
CODIR DTR –
SAGE – STR –
HPJ – ENV –
SCRO – SI

INTERIM DE LA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

Date : 28 JUIL. 2023

Considérant :

- La décision n°2023/01 – DTR – DGD en date du 04 janvier 2023 portant délégation de signature aux directeurs sectoriels et chefs de service ;

Durant l'absence de M. Xavier LEMOINE, Directeur de l'Aménagement Territorial et de l'environnement, du 31 juillet au 25 août inclus, l'intérim sera assuré par :

- Agathe DEROME, Directrice des Finances du Pilotage et de la Performance, du 31 au 11 août 2023,
- Yazid MOUSSIOUNE, Secrétaire Général du 14 au 25 août 2023,

à l'effet d'exécuter les actions visées par la décision visée ci-avant et relevant du niveau d'habilitation du délégué.

Cette décision prend effet à compter de sa publication par voie électronique sur le site web de HAROPA PORT.

Le Directeur Général Délégué



Dominique RITZ